

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 26 juin 2017

OBJET : Viabilité hivernale
Convention de prestations

Rapporteur : M. ROSSIGNON
Délibération n° 13

EXPOSE DES MOTIFS

Afin d'assurer la viabilité, en période hivernale, des voies de la ville, une convention de prestations a été souscrite avec la Communauté Urbaine du Grand Nancy

Cette convention sera échue le 31 décembre 2017. Afin de poursuivre les dites prestations de viabilité hivernale, il convient de conclure une nouvelle convention.

Cette nouvelle convention fixe les conditions dans lesquelles la ville d'Essey-lès-Nancy pourra intervenir pour le compte de la métropole du Grand Nancy au titre du déneigement et de la viabilité hivernale, notamment :

- par la mise à disposition réciproque de matériels, camions et engins,
- par l'affectation des personnels nécessaires,
- par la définition et l'indexation des coûts de mise à disposition des matériels, camions et engins,
- par le remboursement des rémunérations, indemnités, charges sociales, astreintes, heures supplémentaires versées aux agents communaux.

La durée de la nouvelle convention est fixée à cinq (5) ans à compter du 1^{er} novembre 2017, expressément reconductible pour une période de 5 ans.

PROPOSITION

Vu l'avis favorable e la commission « urbanisme-travaux-voirie » réunie le 20 avril 2017, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'approuver la nouvelle convention de viabilité hivernale,
- d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette proposition.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 29 juin 2017.

Pour Extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Breuille", written in a cursive style.

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2017

tenu sous la présidence de
de Michel BREUILLE Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	27
- Convocation du Conseil Municipal le :	15 juin 2017
- Convocation distribuée le :	15 juin 2017
- Affichage du compte-rendu le :	30 juin 2017
- Affichage du procès-verbal le :	22 septembre 2017

PRESENTS

- MME SIMONNET, M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME Adjoint
- MME LEDROIT, M. PROVIN, M. PERNOSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, M. DI TOMMASO, MME DOLATA, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, MME PAGELOT, M. CLOMES, MME POYDENOT, M. CAUSERO Conseillers Municipaux.

POUVOIRS

- M. VOGIN à M. ROSSIGNON
- M. FRANIATTE à MME CADET
- M. RIFF à MME MATHIEU

ABSENTS

- M. GONCALVES
- MME LANZI

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME SIMONNET

Pour extrait



**Michel BREUILLE,
Maire**